

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL553

présenté par

Mme Gipson, Mme Bureau-Bonnard, M. Ardouin, M. Trompille, Mme Vanceunebrock,
Mme Leguille-Balloy, Mme Kerbarh, Mme De Temmerman, Mme Josso, M. Daniel, Mme Michel-
Brassart, M. Chiche et M. Martin

ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alinéa identique à l'alinéa 4